



## Compte-rendu Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 17 octobre 2017

Lieu : La Bibliothèque, Mairie d'Aigaliers

14h - 16h00

**CA de l'Association** (par ordre alphabétique) : Catherine Arnoult, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Patricia Matisson, Thérèse Martin-Dath, Véronique Peron, Jean-Claude Trimintin.

**Excusé(e)** : Jim Cluchey, Florence Meillat, Liliane Rosenthal,

**Invité(e)** : Sophie Mary

Procurations de Jim Cluchey transmis à Claire Lasserre, de Florence Meillat à Claude Huguet-Bordel et de Lilianne Rosenthal à Jean-Pierre Lasserre.

### 1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion:

- du CA du 3 octobre 2017  
→ approuvé à l'unanimité

### 2. Bilan des inscriptions aux activités hebdomadaires et décisions sur maintien ou suppression

Avant de présenter le bilan des inscriptions aux activités hebdomadaires, le bureau de l'Association tient à informer les membres du C.A qu'ils se sont réunis le même jour afin de revoir certains points. Ils proposent de revoir dans un premier temps le règlement de l'Association afin que les membres siégeant au C.A ne soient pas parties prenantes dans des décisions où ils pourraient être directement liés. Par exemple, si un membre du C.A est rémunéré par l'Association et que des décisions doivent être prises concernant son activité ou son poste, il devra alors être exclu du vote décisif et ne pas intervenir dans les décisions.

La situation se présente pour le poste de Patricia Matisson qui est actuellement membre du C.A et animatrice de l'atelier théâtre.

Les membres du bureau proposent un premier vote pour la révision du règlement dans ce sens. Le vote est approuvé à l'unanimité.

La présidente de l'Association, Claire Lasserre, présente le bilan des inscriptions, le tableau de synthèse a été mis à jour et rectifié le matin même et distribué lors du C.A.

Après s'être concerté, les membres du bureau propose de voter plusieurs points concernant ces activités.

Avant chacun de ces votes, un tour de table est respecté afin que chaque membre présent puisse s'exprimer sur les différents sujets.

1<sup>er</sup> vote : Atelier Vocal – diminution du nombre de séances à 20 au lieu de 28 en gardant le même tarif.

L'atelier vocal du jeudi animé par Virginie Bécamel compte à ce jour 8 inscrits, il coûte à l'Association 449 € (56,18€ par participant). Les ateliers adultes étant censés s'autofinancer et l'Association ne possédant pas de subventions pour ces ateliers, il est proposé de diminuer le nombre de séances à 20 sur l'année au lieu de 28 initialement prévues.

Le vote est approuvé à l'unanimité.

Un mail sera envoyé par Sophie Mary aux participants pour les informer de ces décisions.

#### 2ème vote : Maintien des 4 ateliers enfants – théâtre enfant, arts plastiques, jardin musical, poterie intergénérationnelle

Les 4 ateliers enfants comptent 26 enfants et 3 adultes pour la poterie intergénérationnelle et coûtent 1784 € à l'Association. Chaque atelier compte en moyenne 7 inscrits. Malgré ce nombre satisfaisant, les membres du bureau propose de voter définitivement le maintien de ces ateliers mais en réduisant le nombre de séances sur l'année à 20 au lieu de 28 initialement prévues, en conservant le même tarif.

Les parents et les animateurs ont été informés, suite au dernier C.A, de cette modification et aucun ne s'y est opposé.

Le vote est approuvé à l'unanimité.

#### 3ème vote : Théâtre ados – Suppression ou maintien de l'atelier

L'atelier théâtre ados animé par Patricia Matisson compte 4 inscrits à ce jour et coûte 650 € à l'Association (162,40 € par participant).

Le tour de table fait ressortir diverses opinions et plusieurs propositions afin de permettre le maintien de cet atelier comme l'augmentation du tarif d'inscriptions à cet atelier ou l'acceptation de dons des parents. Ces propositions restent difficiles à instaurer.

Les membres du C.A demandent à Patricia Matisson de sortir de la salle afin que le vote puisse se faire.

Les membres du bureau propose aux membres du C.A de voter la suppression de cet atelier dans les conditions actuelles.

Résultats du vote : 12 POUR, 1 CONTRE (Jean-Claude Trimintin)

Un deuxième vote est alors proposé pour maintenir l'atelier mais en diminuant le temps à une heure au lieu d'une heure et demie et en passant à 20 séances pour l'année au lieu de 28 initialement prévues, en conservant le tarif appliqué. Les finances de l'Association pouvant assumer cette nouvelle formule.

Résultats du vote : 13 POUR

Dès le retour de Patricia Matisson, la présidente, Claire Lasserre, lui annonce la décision du C.A et la proposition de cette nouvelle formule. Patricia Matisson donne son accord.

Un mail sera envoyé par Sophie Mary aux participants pour les informer de ces décisions.

### **3. Proposition de participation financière du Cercle des lectrices**

Claire Lasserre et Nicole Gaüzère expliquent que certaines personnes participants au Cercle des lectrices du 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois ne sont pas adhérentes à l'Association, la bibliothèque étant gratuite pour tous il n'y a pas d'obligation d'adhésion.

Il est cependant proposé qu'une adhésion soit faite dorénavant afin de soutenir l'Association et pour des raisons d'assurance.

Le vote est approuvé à l'unanimité.

Nicole Gaüzere se chargera de contacter les personnes concernées.

## **4. Sortie Cinéma**

Pour la première fois, le nombre de places pour la sortie cinéma a été limité à 40, toutes les places sont déjà réservées et une liste d'attente de 11 personnes a été constituée.

Nicole Gaüzère propose que pour les prochaines sorties les enfants et adhérents soient prioritaires.

Le vote est approuvé à l'unanimité.

Pour les sorties cinéma déjà annoncées, il est proposé d'augmenter le nombre de places à 50 et de contacter les personnes en liste d'attente pour enregistrer leurs réservations définitives. Le vote est approuvé à l'unanimité.

Sophie Mary se charge de contacter les personnes en liste d'attente.

Une révision des tarifs adultes sera à prévoir lors d'un prochain C.A.

## **5. Stage Poterie**

Claire Lasserre propose q'un tarif non-adhérent soit appliqué en cas de réservation pour les stages bi-mensuels de poterie. Les adhérents restent par contre prioritaires à ces stages.

Le vote est approuvé à l'unanimité.

Afin de fixer un tarif, il sera demandé à l'animatrice, Marie Ducatel les tarifs publics appliqués habituellement.

## **6. Retour des suggestions des adhérents**

Depuis le mois de juin, les adhérents et habitants des 3 communes ont eu à leur disposition des questionnaires de satisfaction et suggestions afin de mieux connaître leurs attentes.

Sophie Mary a fait le dépouillage des questionnaires reçus et en a fait la synthèse suivante :

### Activités hebdomadaires

- Cours de yoga (3 voix)
- Cours d'espagnol pour collègue (1 voix)
- Cours d'anglais pour collègue (2 voix)
- Cours de maths pour collègue (2 voix)

### Activités ponctuelles

- Atelier Brico Rigolo (1 voix)
- Langue des signes (1 voix)
- Atelier de cuisine (1 voix)
- Karting (2 voix)

- Opéra d'Avignon (1 voix)
- Pièces de théâtre (2 voix)
- Cirque Pinder ou Gruss (1 voix)
- Différents salons (1 voix)
- Stage de secourisme (1 voix)
- Concerts classique Nîmes ou Alès (1 voix)

Les différentes suggestions ont été entendues et seront prises en compte pour l'organisation des futures activités de l'Association.

## **7. Sortie Spectacle Cratère d'Alès du 17 décembre**

Afin de commencer à organiser la sortie, Lydie Krause demande s'il est possible de connaître le nombre de places à acheter pour la sortie spectacle au Cratère d'Alès.

Il est convenu que 15 billets seront achetés et que le maximum de réservation à ne pas dépasser sera de 20 personnes.

## **8. Questions diverses**

Claire Lasserre informe qu'un achat de nouveaux livres pour la bibliothèque sera fait prochainement, la mairie doit communiquer le montant exact de la subvention prévue cette année à cet effet.

Patricia Matisson doit se mettre en relation pour l'organisation de la lecture de contes aux enfants participant aux temps d'activités périscolaires, la périodicité doit être définie entre les bénévoles de l'Association et l'école d'Aigaliers. Un mail sera envoyé par Sophie Mary aux lectrices bénévoles de l'heure du conte pour savoir si elles souhaitent participer également à ces temps de lecture.

Le trésorier, Yves Engrand, propose un nouveau mode de calcul des tarifs pour les activités ponctuelles. Afin d'anticiper les dépenses trop importantes pour l'Association et faciliter le travail de comptabilité, les tarifs adhérents seraient fixés sur la base du tarif public avec une prise en charge financière de l'Association à hauteur de 50 % pour les enfants et 20 % pour les adultes. Cette nouvelle méthode serait applicable à partir de début 2018. Cette proposition sera ajoutée à l'ordre du jour du prochain C.A afin qu'un vote soit fait.

## **6 . Date du prochain CA**

Le prochain C.A est fixé au mardi 28 novembre à 14 heures.